



HAL
open science

Vélo, musique et démocratie. Créativité politique et animation à Créon

Yves Raibaud

► **To cite this version:**

Yves Raibaud. Vélo, musique et démocratie. Créativité politique et animation à Créon. Abdourahmane Ndiaye. Economie sociale et solidaire: animation et dynamiques des territoires, L'Harmattan, pp.131-144, 2011. halshs-00474124

HAL Id: halshs-00474124

<https://shs.hal.science/halshs-00474124>

Submitted on 2 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

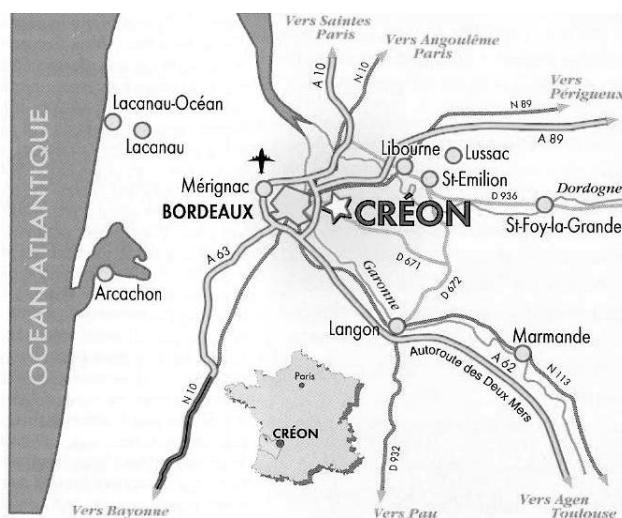
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vélo, musique et démocratie

Créativité politique et animation à Créon (Gironde)

Yves Raibaud*

La commune de Créon (4000 habitants) est située à vingt kilomètres à l'Est de Bordeaux, au milieu du terroir viticole de l'Entre-deux-Mers. Elle développe depuis une vingtaine d'années une politique locale créative, intégrant autour d'objets symboliques (le vélo, la musique, la fête, le cinéma, les technologies de l'information et de la communication, la presse locale) tous les éléments de ce qu'on pourrait nommer d'une part le développement durable, d'autre part les nouvelles gouvernances. La présence de nombreux animateurs salariés dans les associations de la commune est à la fois une cause et une conséquence de ces choix. Elle a pour effet une implication croissante des habitants dans le projet local, visant à faire de Créon une petite « ville à la campagne », alternative possible aux crises systémiques qui marquent le début du XXI^e siècle telles que mondialisation, métropolisation, raréfaction des ressources fossiles et de la biodiversité, dégradation de l'environnement, décomposition des liens sociaux etc.



* IUT Montaigne Bordeaux 3, UMR 5185 ADES-CNRS-Université Bordeaux 3.

Figure n°1 : Créon, France

Ce texte propose une approche de deux des objets symboliques de ce projet municipal (le vélo et la musique) en montrant comment leurs usages peuvent servir de transition entre les individus et le social dans un projet global intégrant l'économie locale et les nouvelles cultures citoyennes préconisées par les élus locaux. Il analyse les profits collectifs qui en découlent (économie locale, cohésion sociale, amélioration du bien-être et du sentiment de bonheur). Il fera un bref portrait d'un des acteurs de cette révolution tranquille (le maire) en montrant à travers sa carrière la conjonction entre un temps long de l'histoire de cette région autrefois rurale et un temps court marqué par les réformes politiques et les situations d'urgence provoquées par les mutations économiques et sociales.

Trois idées pour faire débat

La première idée consiste à observer comment les changements annoncés à l'échelle mondiale produisent une information qui se diffuse progressivement par les médias, dans le discours politique, dans la réforme des politiques publiques, dans l'éducation et parviennent jusqu'aux plus petites communes du milieu rural, ici la commune de Créon en Gironde¹. De nouveaux récits globalisant tels le réchauffement climatique, le terrorisme et le communautarisme, l'accélération des migrations, le dérèglement de l'économie mondiale performent de façon continue sur les idéologies qui participent aux régulations nécessaires au consensus local. Ces récits qui apparaissent comme de l'information ne sont pas des systèmes d'échange ou de dialogue mais fonctionnent le plus souvent comme des « mots d'ordre » (Deleuze, Guattari, 1980) : on fournit aux adultes et aux enfants (aux élus, aux animateurs...) la syntaxe nécessaire pour se conformer aux significations dominantes. En France, deux grandes catégories de discours d'expertise se sont imposées aux collectivités locales au début des années 2000 : le développement durable (comme cadre de débat politique et d'action publique mettant en tension la préoccupation d'un développement équitable des sociétés et la préservation de l'environnement naturel, Emelianoff, Knafou, 2003) et la cohésion sociale (favorisant l'intégration des individus, c'est-à-dire leur participation à un réseau de relations sociales qui leur confère aussi une identité propre, (Roehner, 2004)). A l'intérieur de ces deux « chapeaux », censés mettre en cohérence les actions croisées de

¹ « Charte pour un pacte social citoyen et durable 2009-2012 », www.mairie-creon.fr.

l'Etat, des collectivités, des entreprises et des citoyens on retrouve d'autres mots d'ordre fonctionnant comme autant de catégories prescriptives : la lutte contre les discriminations et l'exclusion, l'égalité des chances, la solidarité entre les générations, la participation des citoyens à la gouvernance locale, la lutte contre le changement climatique pour préserver les ressources naturelles et la diversité etc. Ces prescriptions s'imposent au point de devenir le cadre de l'action professionnelle des animateurs² : les mots d'ordre apparaissent alors comme des valeurs qui s'encastrent dans les cultures professionnelles, notamment par le biais des contenus de formation.

La deuxième idée consiste à réfléchir sur ce que peut être la créativité dans cette hypothèse. Comment pouvons-nous être créatif à l'intérieur d'un système de questions qui sont en même temps des réponses ? Par exemple : quel est le problème ? Le développement durable. Quelle est la solution ? Le développement durable. Quel est le problème ? La cohésion sociale. Quelle est la solution ? La cohésion sociale (etc.). On peut se demander si la créativité en animation (et en politique) a sa place dans cet ensemble de propositions fermées, formatées par des valeurs profondément imbriquées dans les cultures professionnelles. Si nous disons à un animateur, « *Sois créatif, développe la participation, l'empowerment, la prise de conscience des problèmes d'environnement* », ne s'agit-il pas d'une injonction paradoxale telle que l'exprime par exemple l'énoncé « *Sois libre !* » ? Si cet animateur dit aux jeunes dont il s'occupe « *Soyez créatifs, soyez responsables, soyez citoyens, soyez solidaires, prenez-vous en charge, respectez la nature* », n'en est-il pas de même ? Quelle peut-être la marge de créativité dans ces espaces fermés ? La seule issue possible pour « créer » quand on est un jeune en situation dominée n'est-elle pas alors de défier la norme, dont on a l'image qu'elle est souvent transgressée par les « donneurs d'ordre » eux-mêmes ?

La troisième idée (moins pessimiste) conduit à observer, à l'inverse, l'incessant travail de créativité sociale que les individus réalisent chaque jour en détournant les mots d'ordre et en aménageant les normes à leur profit. N'est-ce pas cette créativité qui produit des richesses et crée les conditions du développement local, défini comme un processus autocentré, global, endogène, intégré et « *orienté vers une mise en œuvre des populations elles-mêmes par des techniques à leur mesure et dans le dessein d'obtenir sur place ce qui est nécessaire à la subsistance sans bouleversement des mœurs et de la tradition* » (Perroux, 1982, p37) ? En France, et en particulier dans le

² Nous nous référons ici à la définition des animateurs que donnent Augustin, Gillet (2000).

monde rural depuis la mise en application des dernières lois de décentralisation³, la mise en place des Communautés de Communes et des Pays favorise l'initiative locale, puissamment stimulée par le principe de recompositions territoriales dont la culture et le patrimoine apparaissent comme un des leviers principaux (Langel, Teillet, 2004). Le déclin de l'emploi artisanal et d'une partie de l'activité agricole peut être alors compensée non pas par des actions planificatrices venues de l'Etat central (actions qui avaient accompagné l'inexorable déclin du monde rural français entre 1945 et 1975) mais par des ressources nouvelles de redistribution issues de la fiscalité locale. Ce rééquilibrage économique par la redistribution ne va pas de soi : encore faut-il que les réseaux de sociabilité et les ressources humaines locales soient assez dynamiques pour faire « fructifier » l'argent public ainsi réparti.

On pourrait se référer à Polanyi (in Degrave, Lemaître 2008) pour analyser ces processus économiques : dans les sociétés où le marché n'intervient que faiblement, les formes d'intégration par les principes de réciprocité, de redistribution et d'« administration domestique » permettraient la constitution de sociétés qui tendent à l'équilibre économique (Degrave, Lemaître, 2008). Dans le cas de la société européenne du XXIème siècle, la disparition d'une partie des « grands intégrateurs » (Barel, 1993) que sont la religion, la famille et le travail dans un contexte d'une « société de l'individu » nécessite alors une action réfléchie pour reconstituer les liens sociaux nécessaires à l'action collective et au développement local.

Augustin et Gillet (2000) pensent que l'animateur professionnel peut être le stratège de ces recompositions. Nous nous contenterons d'une approche empirique de deux « outils » de l'animation socioculturelle (le vélo, la musique). Nous décrirons leurs usages quotidiens dans une petite commune rurale périphérique de Bordeaux et comment la gouvernance politique peut favoriser l'intégration de ces nouvelles pratiques créatives collectives dans un « contrat » local, qui apparaît globalement aux habitants de la commune comme une source de prospérité, de bien-être et de paix sociale.

Le vélo à Créon

L'ancienne voie ferrée Bordeaux-Eymet (Dordogne) qui passait par Créon a vu rouler des trains jusqu'en 1974, date à laquelle la

³ Loi sur l'administration territoriale de la République du 6 février 1992, Aménagement du Territoire du 4 février 1995 (Pays), Aménagement et Développement durable du Territoire du 25 mai 1999, Renforcement et Simplification de la Coopération Intercommunale du 12 juillet 1999, loi du 2 juillet 2003.

cimenterie de la ville voisine (Espiet) a cessé d'utiliser le rail au profit de la route. Longtemps désaffectée⁴, la voie ferrée a été rachetée à la SNCF par le Conseil Général de la Gironde et transformée en piste cyclable sur un tronçon de 55 km reliant Bordeaux à Sauveterre de Guyenne. En 1995 la piste Roger Lapébie (du nom d'un coureur cycliste girondin) est inaugurée et l'ancienne gare de Créon transformée en Office de Tourisme (fig. n°2).



Figure n° 2 : Gironde, Bordeaux, Créon, pistes cyclables

L'année suivante la municipalité crée un « Point Relais Vélo » qui loue et répare des vélos. Le Point Relais Vélo est une association qui emploie deux salariés (emplois aidés). L'idée de faire de Créon une « station vélo » comme il existe des stations de ski se concrétise par une intense promotion touristique de la piste cyclable. La mairie de Créon est récompensée en 2002 pour ce projet pilote par un « Vélo d'or » décerné par le Secrétariat au Développement Durable. Parallèlement la mairie de Créon aménage des pistes cyclables autour de la ville et dans l'accès aux principaux services, en particulier les écoles, le collège et les équipements sportifs et culturels. Des séances d'initiation à la circulation en vélo sont faites dans le temps scolaire, les parents sont encouragés à accompagner leurs enfants dans ces trajets, sécurisés le matin et le soir par des employés municipaux présents à chaque carrefour. L'usage de la piste cyclable évolue entre

⁴ L'actuel maire de Créon, alors jeune conseiller municipal, défendait à la fin des années 1970 l'idée de garder la voie ferrée pour le transport de voyageurs, argumentant l'augmentation probable de la population de Créon et les coûts du déplacement automobile quotidien des « rurbains » vers Bordeaux.

1995 et aujourd'hui⁵. Pensée au départ pour le cyclisme sportif et la randonnée, la piste est occupée par d'autres activités : roller, VTT, promeneurs à pied, cavaliers (figure n°3).

L'occupation de la piste varie selon les saisons, les jours et heures de la semaine : promenades à pied en famille le dimanche après-midi, promenades de personnes âgées l'après-midi dans la semaine (parfois en fauteuil roulant), lieu d'apprentissage de la pratique du vélo ou du roller pour les petits le mercredi, lieu d'accès pour l'exploration de la forêt proche (cueillette de champignons, châtaignes), lieu de promenade et d'observation pour les écoliers en sortie scolaire, groupes de retraités randonneurs dans la semaine, etc. Ces multiples usages, potentiellement générateurs de conflits, s'autorégulent sans incidents majeurs. Ainsi les cyclotouristes disent-ils éviter la piste aux abords de Créon dans les périodes les plus denses d'occupation, le dimanche après-midi par exemple. Dans un tronçon de 3 km à l'Est et à l'Ouest de Créon, la piste est devenue l'espace public le plus fréquenté par les habitants de la commune.



Figure n° 3 : divers usages de la piste cyclable (vélo, VTT, rollers, cheval, randonnée pédestre)

⁵ Observations réalisées avec deux groupes d'étudiants en animation sociale et socioculturelle de l'IUT de Bordeaux en 2005 et 2007.

L'utilisation de la piste par des publics variés favorise l'activité de l'Office de Tourisme tout au long de l'année. Situé dans un bâtiment du XIX^{ème} siècle (l'ancienne gare, joliment restaurée), à côté du Point Relais Vélo et d'un parking aménagé pour les camping-cars, l'Office de Tourisme se présente comme l'entrée obligée de la piste cyclable en proposant toutes les informations utiles pour utiliser celle-ci. Cette compétence lui permet de valoriser les autres productions touristiques et agrotouristiques de la commune : vins de Bordeaux, miels et confitures biologiques, gîtes, chambres d'hôte, restaurants etc. L'Office de Tourisme est une association qui salarie deux personnes à plein temps et une à mi-temps. L'attraction de la gare et de la piste cyclable a favorisé l'implantation de deux commerces en vis-à-vis dont l'activité est directement associée aux flux touristiques : une pizzeria et une boulangerie pâtisserie artisanale. La programmation annuelle de fêtes et événements culturels à Créon inclut la piste cyclable. La « piste sous les étoiles » est un marché nocturne d'artisans et agriculteurs locaux, (tous les samedi soirs d'été à la gare, restauration libre et concerts gratuits) qui rassemble trois à quatre cents personnes en moyenne sauf par mauvais temps, le festival « Ouvre la Voie » associe vélo et musique pour des manifestations tout le long de la piste cyclable entre Bordeaux et Sauveterre-de-Guyenne (Fig.2).

Une fois cette description faite, voyons comment le vélo peut s'inscrire dans les différents systèmes de sens produits par le projet politique local. Le vélo (pris comme fait social total incluant la piste cyclable) fonctionne comme un « opérateur non humain » producteur de contrat social⁶. Si la piste cyclable est bien l'effet d'une décision politique (le rachat par le Conseil Général de la Gironde de la voie ferrée et sa transformation), elle ne devient progressivement un opérateur autonome qu'au prix de son appropriation par la mairie de Créon d'abord (l'office de tourisme, la station vélo), puis de son détournement par les multiples usages qu'en fait le public ensuite. La créativité politique consiste ensuite à rendre intelligible les systèmes de sens de « l'opérateur vélo » en les raccordant aux systèmes de sens diffusés par les médias et leurs interférences avec la sphère politique (figure n°3). Cela justifie ensuite l'attribution d'aides publiques

⁶ « Le terme d'opérateur est généralement rapproché de celui d'actant, notion issue de la linguistique et transposée en sciences sociales [...]. L'actant y est caractérisé comme une réalité sociale, humaine ou non humaine, dotée d'une capacité d'action. Par extension, le mot en est venu à désigner toute entité définissable et distinguable qui participe à la dynamique et à l'organisation d'une action individuelle ou/et collective, qui est active dans un processus social, qui opère des actes. Les actants sont des "opérateurs de la vie sociale" (Lévy, Lussault, 2003), ainsi qualifiés en fonction de leur capacité à s'insérer dans des relations sociales (Ayrat, Raibaud, 2010).

relatives à chaque facette du phénomène : sport, économie, cohésion sociale, culture, sécurité etc.

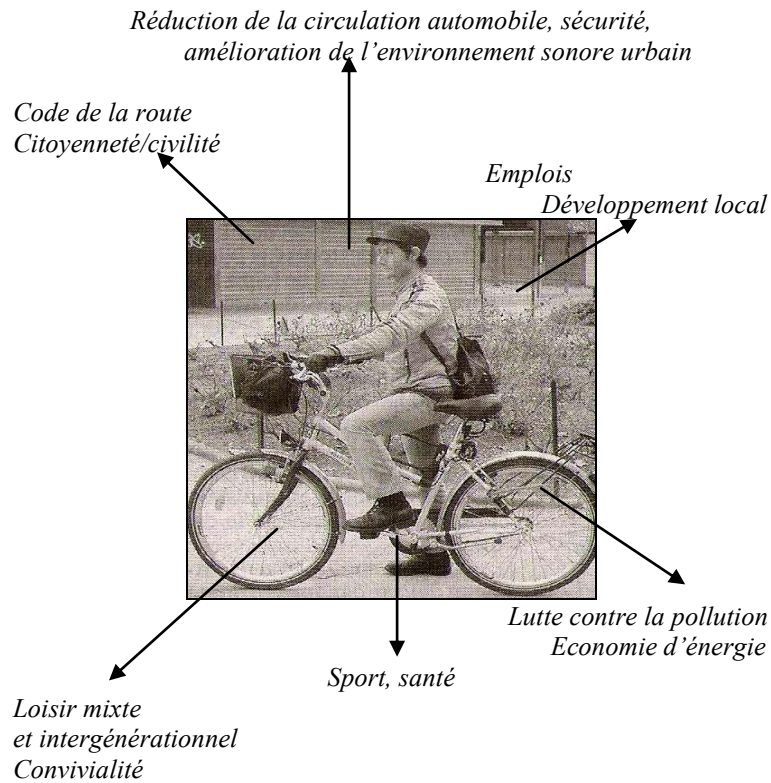


Figure n°4 : le vélo à Créon comme opérateur et organisateur des systèmes de sens

La musique

La petite ville de Créon et ses 4000 habitants possède une vie musicale dense dont l'activité se situe très au-dessus de la moyenne départementale, quels que soient les critères adoptés : une école de musique de 250 élèves, un orchestre symphonique de jeunes (indépendant de l'école de musique), une école et un orchestre de percussions, une chorale d'adultes, et plusieurs « collectifs d'artistes » qui font de Créon une scène rock reconnue au plan régional (figure n°5). Le centre culturel (géré par l'association La Rural) programme

plusieurs festivals et fêtes musicales (le Festin, la Nuit de la musique) chaque année et de nombreux concerts. Une association locale a récupéré, restauré et installé dans l'église romane de Créon un orgue du début du XIXème siècle et organise régulièrement des concerts. Les autres associations de la commune font fréquemment appel aux artistes locaux pour animer leurs manifestations en musique, comme s'il s'agissait d'une marque distinctive de la culture créonnaise. Les associations qui organisent la musique à Créon ont toute une histoire différente : le lointain souvenir d'une organisation musicale ancienne (orchestre d'harmonie), le développement d'une action intercommunale pour la création d'écoles de musique dans les années 1980, l'installation d'un orchestre symphonique de jeunes auparavant installé dans une commune voisine, la présence sur la commune de groupes rocks auto-organisés qui ont connu quelques périodes de gloire à des époques différentes (*Les Stillers* dans les années 1980, *Calk* et *Les Lutins Géants* à la fin des années 1990, la fanfare *La Collector* aujourd'hui) etc.



Figure n° 5 - Le Jeune Orchestre Symphonique de l'Entre-deux-Mers (à gauche), le collectif d'artiste les Lutins géants (à droite).

L'ensemble de l'activité musicale associative génère des emplois : 8 équivalents temps plein pour l'école de musique, 1 pour l'orchestre

symphonique, une dizaine d'intermittents du spectacle regroupé autour des collectifs d'artistes, auquel on peut ajouter un emploi et demi pour l'association qui gère le centre culturel, même si son activité n'est pas simplement musicale. C'est également le centre culturel qui coordonne une saison des fêtes avec l'ensemble des associations de la commune avec la présence permanente des nombreux musiciens de la commune. La musique à Créon a une importance symbolique considérable. Elle n'est pas directement le produit d'une volonté politique locale, mais plutôt l'agrégation d'initiatives, de pratiques et d'organisations associatives qui ont été aidées et subventionnées par la municipalité. Le rôle principal de la mairie consiste à financer le poste associatif du centre culturel avec pour mission de coordonner la vie culturelle de la commune. Examinons à présent comment la musique (pris dans son sens de fait microsocial total) peut s'inscrire dans les différents systèmes de sens produits par le projet politique local.

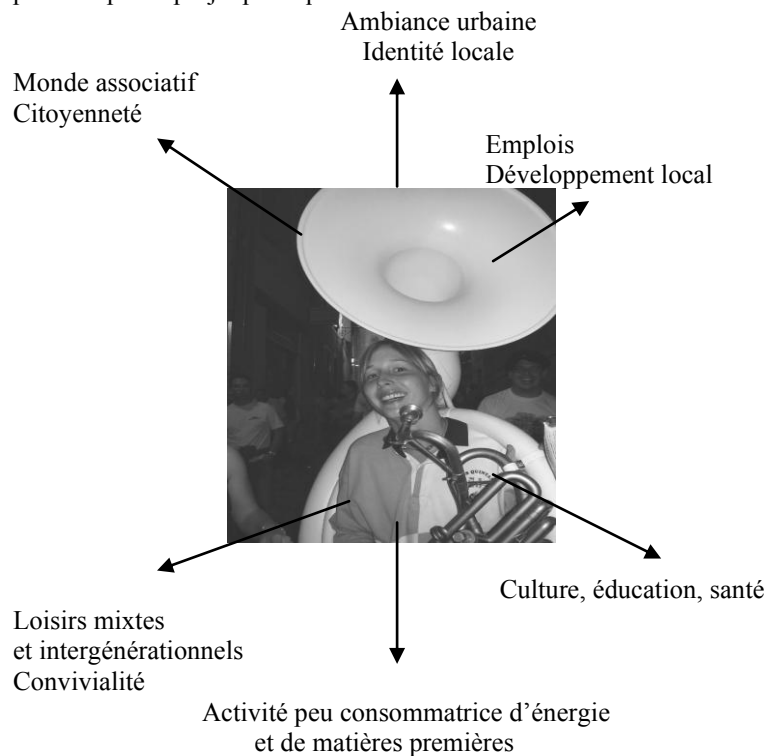


Figure n°6 - La musique à Créon comme opérateur et organisateur des systèmes de sens

La musique, comme le vélo, apparaît à Créon comme un fait social total interférant sur de multiples systèmes de sens. A la différence du vélo cependant, le chant ou la pratique d'un instrument sont généralement au cœur de systèmes organisés complexes, plus éloignés de ce qui serait une simple consommation⁷ (qui existe cependant chez les nombreux auditeurs et spectateurs qui ne viennent à Créon que pour consommer la musique). La musique organise en effet des mondes sociaux qui peuvent être opposés et, de ce fait, générer des conflits. Il ne va pas de soi que les jeunes rockeurs et les choristes plus âgés, le public d'une fête commerciale animée par une banda et celui d'un concert d'orgue se croisent et se mélangent. La créativité politique consistera donc d'abord à enregistrer l'épaisseur et la densité émotionnelle portées par « l'opérateur musique », ensuite à l'organiser autour des systèmes de sens qui structurent le contrat social pour lui donner une certaine unité⁸.

Vélo et musique et développement local

Outre l'approche de l'économie locale identifiant différentes formes d'intégration (Polanyi, in Degrave, Lemaître, 2008), la référence au « panier de biens » (Pecqueur, 2000) peut être mobilisée pour modéliser le rapport entre un opérateur et organisateur des systèmes de sens et le développement économique local. « *A l'occasion de l'acquisition d'un produit de qualité territoriale le consommateur découvre la spécificité des autres produits issus de la production locale* » (Pecqueur, 2003), ce qui peut déclencher un surplus de consommation (chambre d'hôtes, restauration, visites de sites payants) et garnir le « panier de biens » du consommateur. L'objet patrimonial donne du sens au panier, même si c'est le service touristique qui consolide le panier avec un ensemble de biens et de services livrés autour de l'objet patrimonial. Dans l'exemple de Créon, vélo et musique font partie du panier auquel ils donnent du sens, les « animateurs » de l'Office de tourisme ou des associations culturelles ayant pour fonction de consolider l'offre et de déclencher un surplus de consommation (vin, produits locaux, séjours...).

Mais on peut aussi supposer que le vélo et la musique n'appartiennent pas seulement au panier (référence économique) mais aussi au contrat social local. Sur ce registre il importe peu que le vélo et la musique aient une portée économique secondaire (quoiqu'ils produisent l'un et

⁷ Bien que le vélo soit aussi organisé par la pratique sportive autour de deux clubs (cyclisme et VTT).

⁸ C'est le sens de la « Nuit des musiques » de Créon, conçue sur le modèle des fêtes de la musique comme « fête de toutes les musiques ».

l'autre à Créon des emplois qui ont pour intérêt de ne pas être délocalisables), il faut considérer qu'ils servent de fondement au contrat qui relie les individus les uns aux autres, qu'ils sont les nouvelles valeurs d'échange à l'intérieur desquelles peut se construire le pacte social. Dire que le vélo est bon pour la santé est aujourd'hui un discours économique si l'on considère le coût de la santé dans les pays développés. Dire qu'il ne pollue pas, qu'il respecte l'environnement et qu'il est facilement recyclable est un enjeu majeur, également quantifiable économiquement. C'est un autre raisonnement que celui qui quantifie les retombées économiques du vélo en achat de produits locaux.

Le contexte politique et économique local...

Vélo et musique sont deux objets (parmi d'autres) qui permettent de montrer comment certains usages, à Créon, peuvent servir de transition entre les individus et le social dans un projet global intégrant les nouvelles cultures citoyennes préconisées par les élus locaux. Cependant ces transitions ne vont pas de soi, il faut que le projet politique s'y prête, ce que nous allons illustrer par un bref portrait.

Jean-Marie est le maire de Créon. Ancien instituteur aujourd'hui retraité, c'était un « instit' Freinet » adepte des méthodes d'éducation active qu'il appliquait dans sa classe de la commune voisine de Sadirac avec des enfants de 8 à 11 ans : méthodes coopératives, correspondance scolaire, imprimerie... Une compétence développée en parallèle de son métier d'instituteur, celle de journaliste du quotidien régional Sud-Ouest, lui avait fait développer par goût le travail d'enquête, de reportage et de diffusion d'un journal scolaire avec sa classe de l'école primaire. Dès son premier mandat de maire il instaure ainsi la régularité d'un petit journal hebdomadaire d'information (aujourd'hui un canalTV), prolongé par des débats directs trimestriels entre le conseil municipal et les électeurs. De sa classe coopérative Jean-Marie a gardé un autre principe simple : toute action ayant trait à l'animation de la commune et qui n'est pas strictement du service public est gérée par les intéressés eux-mêmes, ce qui permet à la fois de structurer la participation des habitants à partir de leurs pratiques et d'optimiser la gestion des actions menées. Cette gestion ouverte, à la recherche de fonds croisés, est aidée de façon importante par des subventions municipales : l'argent public produit donc de l'économie locale et des emplois.

Jean-Marie peut mener ce travail et garantir la cohérence de l'ensemble car il cumule un certain nombre de légitimités (Weber, 1971[1922]) : enfant du pays, fils d'immigré italien, élu local devenu conseiller général. Il est pour l'instant la personne qui fait la liaison entre un temps long de l'histoire de cette région autrefois rurale et un temps court marqué par les réformes politiques et les situations d'urgence provoquées par les mutations économiques et sociales. S'il n'y a pas aujourd'hui à Créon de rupture entre l'économie locale et la démocratie, c'est que la principale économie créatrice nette d'emploi sur la commune est dérivée de l'action publique : outre l'office de tourisme et le point relais vélo, l'école de musique et les associations culturelles, Créon a généré une trentaine d'emplois de service qui relèvent de l'animation socioculturelle dans le cadre associatif : centre de loisirs intercommunal, centre social, annexe d'une mission locale pour l'emploi des jeunes, bibliothèque, ludothèque, regroupement d'associations sportives etc.

Conclusion

Dans les années 1960 la création de 3000 emplois et d'une ville neuve dans la banlieue de Bordeaux pouvait générer, par le biais des impôts locaux, une dizaine ou une vingtaine d'emplois d'animateurs socioculturels et autant d'éducateurs. La proportion s'inverse à Créon : nous avons montré ci-dessus que la création de quatre équivalents temps plein à l'Office de Tourisme et au Point Relais Vélo avait permis la création d'un emploi de boulanger et d'un emploi dans la pizzeria, et l'on pourrait probablement étendre ce constat à l'ensemble de l'activité économique de la commune. Dans un nouvel environnement économique qui voit se désagréger les ressources locales en matière d'emploi, la compétence principale demandée aux animateurs est donc le développement des potentiels créatifs qui s'expriment à travers les pratiques sociales et culturelles des habitants. Cette expérience est intéressante à suivre. Il est possible en effet d'imaginer un effet de seuil qui fasse du confinement de Créon, à 20 km de Bordeaux, un atout : la grande densité de services dans un cadre patrimonial relativement préservé (la bastide de Créon) apparaît en effet comme l'idéal-type d'une « ville à la campagne » sécurisante dans une période de crise économique et sociale. Cette tendance est déjà perceptible avec le développement très important du marché hebdomadaire qui se tient sur la place centrale de Créon, tiré par les « produits bio » et/ou issus de l'agriculture traditionnelle. Il revient alors aux animateurs d'explorer toutes les nouvelles ressources qui

permettront d'inscrire dans le développement économique, social et culturel futur des actions autrefois pensées comme réparatrices des inégalités sociales. Le vélo, la musique, les fêtes, le patrimoine, les technologies de l'information et de la communication sont probablement les nouvelles richesses de la commune de Créon en même temps que les bases d'un nouveau contrat social local.

Références bibliographiques

- Augustin J.-P., Gillet J.-C., (2000), *L'animation professionnelle*, L'Harmattan, Paris.
- Ayral S., Raibaud Y., (2010), Le genre, variable centrale de la violence sociale », in *Violence et société, regards sociologiques* dir. A. Ndiaye et D. Ferrand-Bechmann, Desclée de Brouwer, 2010, p. 233-250.
- Barel Y., (1990), Le Grand Intégrateur, *Connexions*, n°56, 1990
- Degrave F., Lemaître A., (2008), Approches substantives de l'économie : des outils pour l'étude des organisations sociales, in *Revue Interventions économiques*, N° 38.
- Deleuze G. et Guattari F., (1980), *Mille plateaux, capitalisme et schizophrénie*, Les éditions de Minuit, Paris.
- Di Méo G., (1998), *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris.
- Emelianoff C., Knafou R., (2003), *Le développement durable*, in Dictionnaire de la géographie, dir. Lévy J. et Lussault M., 2003, p. 249-251.
- Langel A., Teillet P., Le rôle de la culture dans les recompositions territoriales, *rapport de recherche OPC de Grenoble/Datar*, Grenoble, janvier 2004
- Latour B., (1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris.
- Lévy J., Lussault M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, Paris.
- Mangin J., (1989), Guide du développement local et du développement social, L'Harmattan, Paris.
- Perroux F., (1982), Dialogue des monopoles et des nations, *PUG, Grenoble*.
- Pecqueur B., (2000), *Le développement local*, Syros/La découverte, Paris.
- Raibaud Y., Ecoles de musique et territoire régional, in *Perspectives territoriales pour la culture*, p.137 à 183, MSHA, Pessac, 2004
- Raibaud Y. (2006), Animacion cultural y desarrollo : el papel de la cultura en las recomposiciones territoriales in *Perspectivas actuales de la animacion sociocultural*, p.253 à 269, Editorial CCS, Madrid, 2006

Raibaud Y., (2009), « Entre-deux-Mers 1980-2000 : une histoire de développement local », in revue « *Pour* », Paris, p. 163-171.
Roehner B., (2004),, *La cohésion sociale*, Odile Jacob, Paris.
Weber M., (1971 [1922]), *Économie et société*, Plon, Paris.